Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)

Le CLSPD est présidé par le Maire de la commune et comprend un collège d'élus désignés par le président, un collège de représentants de l'État désignés par le préfet et un collège composé de professionnels confrontés aux manifestations de la délinquance.



Devant l'importance prise par les questions de sécurité et de prévention de la délinquance au niveau local, les CLSPD sont gérés par un coordonnateur. Il est chargé de l'organisation régulière des réunions du CLSPD, leurs missions varient selon la commune de même que leur appellation. Le terme « Coordonnateur CLSPD » est généralement l'expression consacrée pour désigner la personne qui assure la gestion du CLSPD au niveau communal.

A Magny-les-Hameaux, le CLSPD se réunit sous deux formes :

- **Comité de pilotage** (1 fois par an) : il réunit le Préfet et le Procureur de la République, ou leurs représentants, le Commandant de groupement de gendarmerie, le Commandant de compagnie ou Commandant de brigade de gendarmerie dont dépend la commune, le président du Conseil Départemental des Yvelines ou son représentant, les représentants des administrations de l'État désignés par le Préfet, des représentants d'associations, établissements ou organismes œuvrant notamment dans les domaines de la prévention, de la sécurité, de l'aide aux victimes, du logement, des transports collectifs, de l'action sociale, ou des activités économiques, etc... La composition peut varier en fonction des besoins et des problématiques rencontrées localement et des partenaires travaillant en direct avec la commune.
- **CLSPD Restreint** (en moyenne 1 réunion tous les 2 mois et plus si nécessaire) : il réunit le Maire, la 1ère adjointe au Maire, le chef de la Police Municipale, le chef de la brigade de Gendarmerie de Magny-les-Hameaux ou son représentant et la coordinatrice du CLSPD.

A Magny-les-Hameaux, le coordonnateur du CLSPD s'occupe :

- D'organiser les rendez-vous demandés par des riverains concernant des questions d'insécurité, d'incivilités… avec M. le Maire, la Police Municipale, la Gendarmerie,
- D'organiser les réunions avec les habitants des différents quartiers, les bailleurs sociaux et les visites sur site en partenariat avec le dispositif GUP (Gestion Urbaine de Proximité),
- D'orienter les habitants vers les partenaires à même de les aider tels que le Centre Yvelines Médiation, les intervenantes sociales de la Gendarmerie, l'IFEP…

Le CLSPD a également initié des actions, aujourd'hui gérées par d'autres services :

- des actions ponctuelles menées par la BPDJ (Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile) auprès des collégiens sur le décrochage scolaire, la violence scolaire, la cybercriminalité, les addictions, l'information sur la loi pour les mineurs, le permis internet…
- la Semaine de la citoyenneté, le temps fort citoyenneté, la Journée Défense et Citoyenneté en partenariat avec le Service National, organisés par le service Scolaire.

Liens utiles
Police municipale